

Madame, Monsieur,

À la rentrée de septembre 2025, une option musicale (chant choral) d'une heure hebdomadaire sera proposée aux classes de CM1 et CM2 durant la pause méridienne. Elle se poursuivra les années suivantes au collège. L'effectif est limité à 30 élèves.

Elle comprendra :

- Chant choral
- Technique vocale/ éveil corporel

Elle abordera le répertoire musical de toutes les époques, passant du chant sacré au profane, du populaire au savant.

L'ouverture culturelle, le développement de la créativité et de la curiosité artistique ainsi que l'épanouissement personnel de chaque élève constitueront les principales ambitions pédagogiques de cette option. Les jeunes découvriront à travers le chant le goût du beau, la maîtrise de soi, le sens de l'effort et du travail bien fait en solo ou en consonance avec un groupe.

Si votre enfant est intéressé, vous pouvez compléter le coupon ci-dessous.

Attention, tout enfant inscrit devra poursuivre l'enseignement jusqu'à la fin de l'année ; il est important qu'il adhère à votre décision.

Cordialement,

M-J. VERNAY
Directrice de l'école primaire

Inscription enseignement musical année scolaire 2025/2026
A rendre avant fin juin

Je soussigné(e) **nom et prénom de l'élève** :

..... entre en classe de.....souhaite
suivre l'enseignement musical pour l'année scolaire 2025-2026.

Signature de l'élève :

Je soussigné(e) M.ou Mme.....
autorise que mon enfant suive l'enseignement musical pour l'année scolaire 2025-2026.

Signature des parents :